

Objectifs de placement

L'objectif de placement du **Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING** (« Alpine SPRING ») est de procurer une exposition aux rendements du Fonds StepStone SPRING¹. Le Fonds StepStone SPRING est conçu comme une stratégie de capital de risque et de capitaux propres de croissance largement diversifiée avec une approche d'architecture ouverte qui met l'accent sur les meilleurs gestionnaires de leur catégorie au moyen d'achats secondaires, de placements directs et de fonds primaires.

Avantages potentiels

- Accès mondial à des gestionnaires de capital de risque et d'actions de croissance de premier plan
- Exposition diversifiée à l'ensemble de l'économie de l'innovation
- Cible des rendements attrayants rajustés en fonction du risque

À propos de StepStone²

709 G\$ US

Capital total sous gestion

189 G\$ US

Actif sous gestion

~70 G\$ US

Répartition annuelle moyenne

Plus de 5 500

Réunions de gestionnaires

Plus de 4 000

Accords conclus

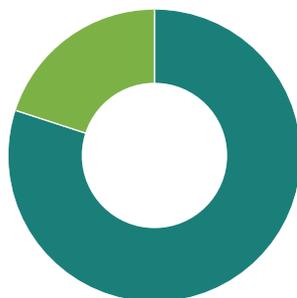
Rendement d'Alpine SPRING	Valeur liquidative (au 30-06-2025)	Rendement mensuel	Rendement annuel cumulatif	Rendement total depuis la création ³
Catégorie A (\$ US)	121,74 \$	0,54 %	12,24 %	21,74 %
Catégorie F (\$ US)	121,73 \$	0,54 %	12,24 %	21,73 %
Catégorie XF (\$ US)	121,86 \$	0,55 %	12,29 %	21,86 %
Catégorie I (\$ US)	122,19 \$	0,57 %	12,44 %	22,19 %
Catégorie A (\$ CA)	119,32 \$	0,36 %	10,92 %	19,32 %
Catégorie F (\$ CA)	119,33 \$	0,36 %	10,92 %	19,33 %
Catégorie XF (\$ CA)	119,44 \$	0,37 %	10,96 %	19,44 %
Catégorie I (\$ CA)	119,77 \$	0,39 %	11,11 %	19,77 %

Aperçu du Fonds StepStone SPRING²

Création	Déc. 2022
Actif sous gestion	446 M\$ US
Sociétés en portefeuille	Plus de 1500
Placements totaux	273
Gestionnaires de fonds	84

Les données sur le rendement représentent le rendement passé et ne constituent pas une garantie de résultats futurs. Le rendement d'un placement et la valeur du capital d'un placement fluctuent de sorte que les parts d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué par les données sur le rendement.

Catégorie d'actif⁴



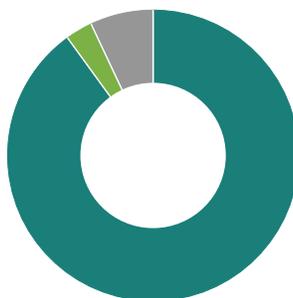
● Capital-risque 80,0 %
● Actions de croissance 20,0 %

Stratégies⁴



● Placements secondaires 64,0 %
● Placements directs primaires 35,0 %
● Fonds d'investissement primaires 1,0 %

Régions⁴



● Amérique du Nord 90,0 %
● Europe 3,0 %
● Reste du monde 7,0 %

Composition sectorielle⁵ Au 31 mai 2025

Technologies de l'information	51,7 %
Produits industriels	19,0 %
Services financiers	8,3 %
Soins de santé	7,0 %
Biens de consommation de base	5,5 %
Services de communication	3,7 %
Biens de consommation cyclique	3,6 %
Autre	1,2 %

Historique des rendements d'Alpine SPRING - Parts de catégorie XF (\$ US)⁶

Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul annuel	Indice MSCI monde
2025	3,82 %	1,07 %	3,26 %	0,32 %	2,74 %	0,55 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	12,29 %	9,75 %
2024	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2,60 %	0,50 %	2,01 %	-0,11 %	0,14 %	1,55 %	1,56 %	8,52 %	8,61 %

Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING - Termes clés

Produit

L'objectif de placement du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING (« Alpine SPRING ») consiste à procurer aux porteurs de parts une exposition aux rendements de stratégies de placement qui investissent dans un portefeuille de capital-risque et de titres de croissance axé sur l'« économie de l'innovation » qui, au fil du temps, devrait générer une plus-value du capital à long terme par des placements dans StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Venture and Growth Fund (le « Fonds StepStone SPRING ») ou de tout fonds parallèle ou fonds équivalent offert par StepStone Group Inc. procurant une exposition à une stratégie de placement semblable à celle du Fonds StepStone SPRING.

Structure

Pour atteindre son objectif, Alpine SPRING prévoit investir le produit net de souscription tiré de la vente de parts d'Alpine SPRING (les « parts ») dans des actions du Fonds StepStone SPRING.

Admissibilité

Les souscripteurs doivent résider dans une province ou un territoire du Canada et être admissibles à titre d'« investisseurs qualifiés » (au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et, en Ontario, de l'article 73.3 de la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario).

Comptes enregistrés

Si Alpine SPRING continue de se qualifier en tout temps à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les parts seront des « placements admissibles » au titre de la Loi de l'impôt dans le cas d'une fiducie régie par un compte d'épargne libre d'impôt, un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, un régime enregistré d'épargne-retraite, un fonds enregistré de revenu de retraite, un régime enregistré d'épargne-études, un régime de participation différée aux bénéficiaires ou un régime enregistré d'épargne-invalidité.

Rachats des parts

Rachats de parts trimestriels le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre, sous réserve de frais de rachat anticipé de 5,00 % pour les rachats effectués dans l'année suivant la souscription. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Gestionnaire

Spartan Fund Management Inc.

Agent de services aux investisseurs

Gestion d'actifs CIBC inc.

Frais de gestion de StepStone SPRING

Des frais de gestion annuels de 1,50 % de la valeur liquidative du Fonds StepStone SPRING, calculés et payés mensuellement à terme échu, et une prime incitative d'un montant égal à 15 % de l'excédent, le cas échéant, i) des bénéfices nets du Fonds StepStone SPRING pour le mois concerné ou ii) le solde, le cas échéant, du compte de recouvrement des pertes (également appelé le point culminant à ce jour). Aucun intéressement aux plus-values à l'échelle d'Alpine SPRING. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Frais d'Alpine SPRING (au Canada)

Selon les catégories de parts du Fonds : 0,25 %, 0,50 %, 0,60 % par année selon la valeur liquidative combinée pour le Gestionnaire et l'agent de services aux investisseurs. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.

Heure limite de souscription mensuelle

16 h HNE, le 15^e jour de chaque mois.

Date de rachat trimestriel

Dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Heure limite de remise de l'avis de rachat trimestriel

16 h HNE, le 15^e jour du mois de février, de mai, d'août et de novembre.

Monnaie

Parts couvertes en dollars canadiens et parts en dollars américains.

Les renseignements contenus dans le présent document reflètent les opinions et les attentes actuelles des conseillers du Fonds StepStone SPRING, qui sont susceptibles d'être modifiées et seront entièrement nuancées par le document d'offre du Fonds StepStone SPRING. Rien ne garantit que les Fonds SPRING de StepStone ou Alpine SPRING atteindront leurs objectifs ou éviteront des pertes importantes. Données au 30 juin 2025, sauf indication contraire.

- 1 Consultez la rubrique « Produit » sous le titre Alpine SPRING – Termes clés à la page suivante.
- 2 Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que Gestion d'actifs CIBC inc. (« GA CIBC ») et Spartan Fund Management Inc. (le « Gestionnaire ») jugent fiables, mais ni la Banque CIBC, ni GA CIBC, ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.
- 3 Les rendements indiqués reflètent la variation en pourcentage de la valeur liquidative par part depuis le début de l'exercice pertinent, plus le montant de toute distribution par part déclarée au cours de l'exercice. Ils supposent le réinvestissement des distributions conformément aux modalités des catégories de parts. La date de création de toutes les parts de catégories A, F, XF et I est le 31 mai 2024; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ US. La date de création de toutes les parts de catégories A (\$ CA), F (\$ CA), XF (\$ CA) et I (\$ CA) est le 31 mai 2024; la valeur liquidative initiale était alors de 100 \$ CA.
- 4 Exprimé en pourcentage des placements du Fonds StepStone SPRING sur les marchés privés généralement au sein du fonds, comme indiqué par le gestionnaire du fonds. Au 30 avril 2025, les placements dans des marchés privés représentaient 95,5 % de la valeur liquidative du Fonds StepStone SPRING, le reste représentant les autres éléments d'actif net.
- 5 Exprimé en pourcentage de la juste valeur totale des placements du Fonds StepStone SPRING au sein des sociétés de portefeuille en date du 31 mai 2025.
- 6 Ce tableau présente le rendement des parts de catégorie XF (\$ US) d'Alpine SPRING depuis sa création le 31 mai 2024. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Alpine SPRING répartira la quasi-totalité de son actif net au Fonds StepStone SPRING et les porteurs de parts assumeront deux niveaux de frais. Les frais applicables à un placement dans Alpine SPRING feront en sorte qu'Alpine SPRING affichera un rendement inférieur à celui du Fonds StepStone SPRING. Pour plus de détails, consultez la rubrique « Frais de gestion de StepStone SPRING » et « Frais d'Alpine SPRING (au Canada) » sous le titre Alpine SPRING – Termes clés à la page suivante.

Renseignements importants

Ces documents ne peuvent être reproduits, diffusés, cités ou mentionnés, en tout ou en partie, à tout moment, de quelque manière que ce soit et à quelque fin que ce soit, sans le consentement écrit préalable de GA CIBC et du Gestionnaire dans chaque cas précis.

Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas « un rapport, une déclaration ou un avis d'expert » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces et territoires du Canada ou autrement. Ce document est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat du produit de placement qui y est décrit. Un placement privé de titres de participation dans Alpine SPRING sera réalisé aux termes d'une notice d'offre (la « notice d'offre »), transmise uniquement aux investisseurs potentiels admissibles, de manière confidentielle. L'information aux présentes doit être lue dans son intégralité à la lumière de la notice d'offre, qui contient des renseignements plus détaillés sur l'objectif de placement, les risques, les frais et les informations importantes sur les risques à considérer avant toute décision d'investissement dans Alpine SPRING. Toute information ou discussion portant sur les caractéristiques actuelles d'Alpine SPRING ou sur la façon dont le Gestionnaire gère le fonds ne constitue pas une discussion sur les objectifs et stratégies de placement essentiels, mais uniquement une description des caractéristiques actuelles ou de la manière de réaliser les objectifs et stratégies de placement, et est sujette à modification sans préavis.

Certaines des données contenues aux présentes ont été (i) obtenues de sources accessibles au public, et/ou (ii) calculées par GA CIBC et/ou le Gestionnaire à partir de données accessibles au public. Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que GA CIBC et le Gestionnaire jugent fiables, mais ni GA CIBC ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.

Les résultats ou tendances historiques des placements décrits dans les présentes ne sont pas indicatifs des résultats ou tendances futurs. Rien ne garantit qu'un marché se comportera aussi bien que par le passé ou de façon semblable.

Le présent document est fourni à titre informatif général uniquement et ne constitue pas un conseil financier, en placement, fiscal, juridique ou comptable, ni une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres mentionnés. Tout placement dans les titres décrits aux présentes comporte des risques. Avant de prendre une décision en matière de placement, l'investisseur devrait effectuer les vérifications qui s'imposent afin de déterminer si un placement dans ces titres est approprié et lui convient, et consulter ses conseillers financiers, juridiques, comptables et fiscaux afin de connaître les incidences d'un placement dans de tels produits financiers et de déterminer si ce placement convient à ses objectifs et à sa situation particulière.

GA CIBC, le Gestionnaire et leurs sociétés affiliées respectives déclinent expressément toute responsabilité à votre égard ou à l'égard de toute autre personne pour toute perte ou tout dommage général, direct, indirect, accessoire, spécial ou immatériel (y compris, notamment, la perte de profits ou de revenus ou l'impossibilité de réaliser les profits ou les économies attendus ou d'éviter toute perte) découlant de ce document ou de son utilisation ou y étant lié. GA CIBC ne fournit pas de services de placement ou de gestion de portefeuille à l'instrument de placement décrit aux présentes ou à l'égard de ces documents.